

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés / Dans le capitalisme, la vie de 5 milliardaires vaut plus que celle de centaines de milliers de pauvres ! **p.2 /**
Communiqué CGT : " Avec ce Président, toujours moins de remboursements par la Sécu ! " **p.3 /** **Tract :** « Pénibilité/travail posté/ conditions de travail : gagnons un droit à la retraite en bonne santé ! » **p.4 /**

l'agenda



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FNIC-CGT**
le 5 septembre 2023
à Montreuil



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNIC-CGT :
Mardi 05 septembre 2023
à partir de 09h00, dans le Patio.

Droits et libertés

Montant net social : une nouvelle information sur le bulletin de paie.



**partir du 1^{er} juillet 2023, les
employeurs ont l'obligation
d'ajouter une nouvelle
information sur le bulletin de
paie de leurs salariés :**
le montant net social (MNS).

Il s'agit du revenu net après déduction du
revenu brut de l'ensemble des cotisations
et contributions sociales légales
obligatoires. À ne pas confondre avec le

net fiscal (contient la part non déductible
de la CSG et la CRDS) ou le net à payer
(salaire réellement payé au salarié).

L'information du MNS devrait faciliter les
déclarations des salariés qui ont droit au
RSA ou à la prime d'activité.

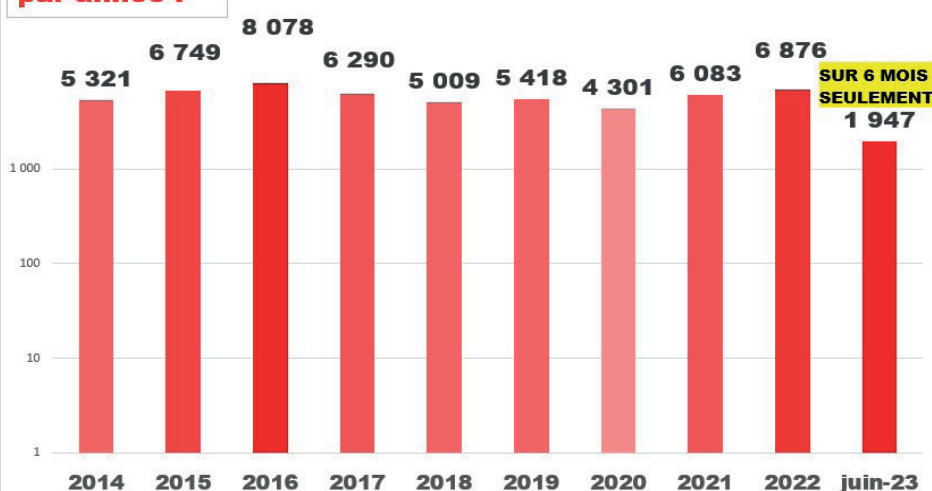
À compter du 1^{er} janvier 2024,
les employeurs transmettront directement
le MNS via la déclaration sociale
nominative (DSN). ■

Les chiffres

NOMBRE DE MIGRANTS MORTS

**56 000 migrants morts, en près de 10 ans,
dont 33 700 par noyade,
selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM).**

par année :



Réunions fédérales à venir

11/07 Industrie Pharma :
CPNEIS

19/07 Industrie Pharma :
CPPNI

06/09 Pétrole : CPPNI

06/09 Caoutchouc : AG

06/09 Collectif IHS : Réunion

06/09 Laboratoires : CPPNI

06/09 Fabrication Pharma :
CSP

07/09 Pétrole : OPMQC

07/09 Industrie Pharma :
CPPNI



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité

DANS LE CAPITALISME, LA VIE DE 5 MILLIARDAIRES VAUT PLUS QUE CELLE DE CENTAINES DE MILLIERS DE PAUVRES !

MILLIARDAIRES

**pour certains, des
moyens colossaux
déployés (bateaux,
avions, robots ...)**



Quel exemple pathétique, écœurant, inhumain, abject, mais aussi très révélateur de notre système économique, le capitalisme, que celui des deux naufrages qui se sont déroulés à quelques jours d'intervalle en Juin dernier. Une couverture médiatique a minima pour les uns et des moyens déployés pour retrouver les victimes réduits à quasi zéro (on attend les éventuels cadavres sur les plages pour un comptage mécanique et froid...).

Des dizaines de millions de dollars (ou d'euros) dépensés pour essayer de sauver nos cinq aventuriers bourrés de pognon qui avaient payé 250 000 dollars chacun, pour aller observer une épave, fût-elle mythique, par 4 000 mètres de profondeur d'eau. C'est du même ordre d'idée que des milliardaires comme Elon Musk qui veulent faire encore plus de fric en envoyant quelques richissimes individus sans intérêt, sauf pour leur fric, autour de la planète ou sur Mars.

Le monde capitaliste n'a d'yeux que pour ceux qui ont « réussi » (lisez « qui ont bien exploité les autres pour s'enrichir ») car, en effet, vous ne pouvez vous enrichir sans appauvrir les autres. Principe de Lavoisier revisité ou des vases communicants, c'est selon. Les médias étant entre les mains de quelques milliardaires, il ne fallait pas s'étonner que leur conscience de classe les fasse réagir sur la disparition de leurs congénères.

Quant aux pauvres, ils s'en fichent. En effet, le flot de migrants étant permanent du fait de leur non action sur les causes qui génèrent tous ces migrants (« Ils ne sont pas solvables », « Il n'y a pas de marché » ...), **le nombre de morts importe peu, il y a de la réserve. « Ils ne payent pas ? Ils n'ont qu'à crever »...Le jour où ils en auront besoin, ils iront les chercher pour les payer à bas prix.**

Écœurant ? Cynique ? Inhumain ? Sordide ? Vous pourrez toujours employer les mots les plus durs, le système capitaliste est ainsi fait et on ne peut le changer qu'en le détruisant et en créant un monde humain où chaque individu est égal à l'autre et où la concurrence est bannie au profit de la solidarité et de l'échange profitables à tous. Ou alors nous sommes condamnés ad vitam æternam à voir ce genre de chose. Est-ce cela que nous voulons pour les générations futures ?

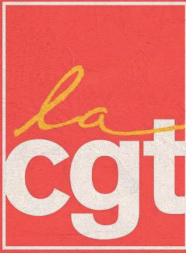
Oui, ce monde est à gerber et oui on peut le changer. Encore faut-il s'y mettre tous ensemble dans la lutte quotidienne pour un autre monde, un monde meilleur... Ce n'est pas une utopie. C'est une visée révolutionnaire certes, mais essentielle à la survie de l'Humanité.

MIGRANTS

**et pour d'autres...
l'indifférence
totale !**



RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Montreuil, le 23 juin 2023

Avec ce Président, toujours moins de remboursements par la Sécu !

Le 1^{er} octobre prochain, la prise en charge par l'Assurance Maladie des soins dentaires passera de 70 à 60%. Qu'est-ce que cela signifie ?

Une prise en charge plus conséquente par les patient·es ou par les complémentaires santé, lorsque ces dernier·es en possède une.

À l'heure actuelle, il est avancé le taux de 4% environ de patient·es qui n'ont pas ou plus de complémentaire santé dont une part importante parmi les privé·es d'emploi, les retraité·es, les étudiant·es.

Cela entraîne un coût plus important pour se soigner, avec comme conséquence une augmentation du renoncement aux soins, alors même que les campagnes de santé publique affichent une importance majeure sur cet aspect de la santé et de la prévention : les soins dentaires sont partie intégrante d'une bonne santé de manière générale et sont indispensables pour prévenir des pathologies plus graves, telles que les pathologies cardiovasculaires.

Alors, certes, Marguerite Cazeneuve, Directrice déléguée de la CNAM explique, sur France Info, que « si l'on arrive, entre 3 et 24 ans, à avoir une vraie prévention avec des bilans annuels et un vrai entretien des dents, il n'y aura pas de soins de carie derrière ni de soins prothétiques », il n'est pas concevable de tout miser sur des campagnes de prévention dont on sait qu'hélas, elles ne fonctionnent pas pleinement d'une part, et d'autre part, qu'elles n'interdisent pas les soins a posteriori des tranches d'âges visées. Son argument est totalement fallacieux.

Cela signifie également que notre modèle « Sécurité Sociale » se voit attaqué par le libéralisme macroniste : ce modèle consiste à cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins, de manière équitable, quel que soit le niveau de revenus.

Or, le modèle des complémentaires n'est absolument pas dans ce schéma : on paye selon un niveau de prestations ; autant dire que les faibles revenus ne peuvent avoir accès qu'à des niveaux de prestations plus faibles, traduisant d'importantes inégalités entre classes sociales.

Cette mainmise constante de l'État néolibéral sur des domaines essentiels de nos vies que sont la santé et l'accès aux soins, au profit d'organismes de droit privé, éclaire pleinement sur la dérive de plus en plus ancrée : il s'agit de réduire le champ de l'espace public au profit de la sphère marchande centrée sur le meilleur retour sur investissements au détriment de la qualité du service rendu. Les pseudo-centres dentaires qui ont « massacré » des patient·es et fraudé à la Sécurité sociale sont là pour le démontrer.

Enfin, cette diminution des remboursements dentaires arrive après une baisse des remboursements des transports sanitaires. La politique d'austérité du gouvernement se renforce toujours plus...

L'égalité d'accès aux soins est une valeur inaliénable pour la CGT : c'est en ce sens que son projet est celui d'une Sécurité Sociale intégrale, avec une seule cotisation pour payer l'ensemble des prestations. Nous restons **Conseils d'administration et à l'élection de ses représentant·es, reprenant la main sur la gestion des cotisations et des dépenses.**

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.fr

© 2023 servicepresse.cgt.fr

p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement



PÉNIBILITÉ / TRAVAIL POSTÉ / CONDITIONS DE TRAVAIL : GAGNONS UN DROIT À LA RETRAITE EN BONNE SANTÉ !

EN IMPOSANT À TERME UN RECUIL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 64 ANS, MACRON ET SON GOUVERNEMENT NOUS VOLENT NOS 2 MEILLEURES ANNÉES DE RETRAITE EN BONNE SANTÉ.

D'une part, en travaillant 2 ans de plus, pour beaucoup d'entre nous qui ont des conditions de travail pénibles, travailleurs postés, exposés aux produits chimiques, ce seront peut-être nos pires années de travail que nous aurons à faire, à moins que l'employeur ne nous licencie pour incapacité, nous mettant ainsi dans la précarité.

Voilà donc notre destinée en fin de carrière !

Et si nous avons la chance de pouvoir tenir au travail jusqu'au bout, ce sont 2 années de retraite dans les meilleures conditions de santé dont on nous spolie.

Macron, son gouvernement, et le patronat ne supportent pas l'idée de nous laisser suffisamment d'énergie pour profiter d'une retraite. Ils veulent nous user jusqu'à la trame pour leurs profits !

Nous imposer 2 années supplémentaires de travail sur une carrière complète, c'est comme si, avant la réforme on nous avait supprimé un peu plus de 2 semaines de congés payés par an. L'aurions-nous accepté ?

Les droits que nous n'avons pas pu préserver pour le moment, nous devons aller les regagner dans nos entreprises, dans nos groupes ou dans nos Conventions collectives.

Dans certaines entreprises ou certains groupes, des négociations sont déjà en cours ou programmées, généralement là où il y avait déjà des accords de départ anticipé.

Mais nous devons collectivement, par branche professionnelle, agir pour que ce qui s'obtient localement se gagne nationalement par profession.

Les syndicats de la FNIC-CGT doivent profiter de la période estivale pour élaborer avec les salariés la construction du rapport de force à mettre en place dès septembre, pour entrer en lutte et revendiquer la mise en place d'accords de départ anticipé à la retraite dans nos branches professionnelles.



ORGANISONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SALARIÉS, ÉLABORONS DES CAHIERS REVENDICATIFS POUR EXIGER :

LA NÉGOCIATION SUR LA RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL, SA PRÉVENTION, ET LA NÉGOCIATION D'ACCORDS DE DÉPART ANTICIPÉ À LA RETRAITE PAYÉ À 100 % PAR L'EMPLOYEUR.

L'employeur est responsable de nos conditions de travail, de notre usure au travail, il doit donc prendre en charge la prévention et la réparation.

**NOUS AVONS L'OUTIL DE TRAVAIL DANS NOS MAINS.
UTILISONS LE POUR GAGNER DE NOUVEAUX DROITS
EN MATIÈRE DE CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RETRAITE
SANS OUBLIER BIEN SÛR LA LUTTE
POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES !**